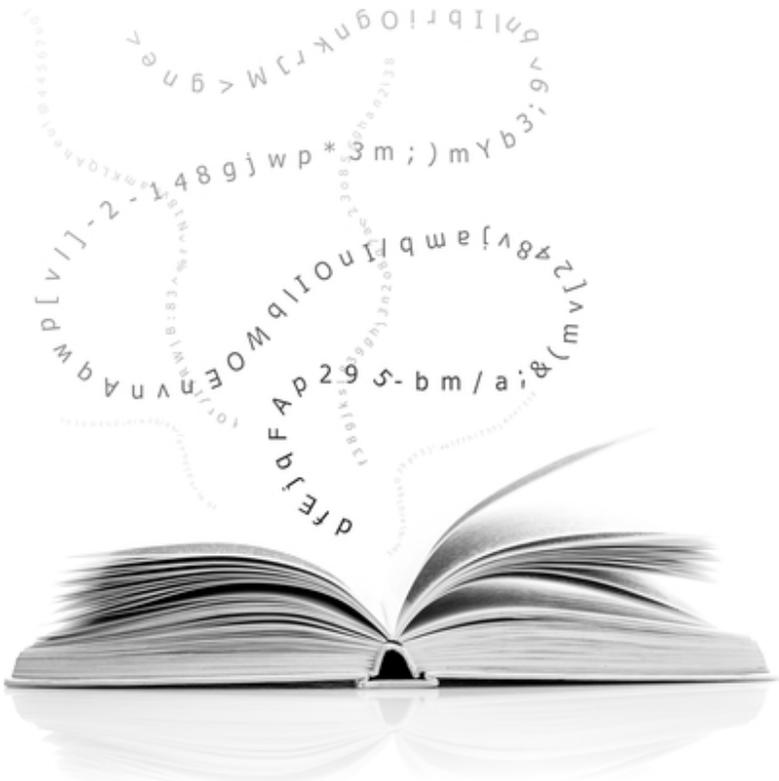


Elena Zuccolo

RIGUEUR ET PASSION



ESSAI SUR LA RÉVISION LINGUISTIQUE

Fondation littéraire Fleur de Lys

RIGUEUR ET PASSION

ESSAI SUR LA RÉVISION LINGUISTIQUE





Fondation littéraire Fleur de Lys

Rigueur et passion

Essai sur la révision linguistique

Elena Zuccolo, Auteure et réviseuse

Fondation littéraire Fleur de Lys,

Lévis, Québec, 2013, 79 pages.

Édité par la Fondation littéraire Fleur de Lys, organisme sans but lucratif, éditeur libraire québécois en ligne sur Internet.

Adresse électronique : contact@manuscritdepot.com

Site Internet : www.manuscritdepot.com

Tous droits réservés. Toute reproduction de ce livre, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur. Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque moyen que ce soit, tant électronique que mécanique, et en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.

Disponible uniquement en version numérique

ISBN 978-2-89612-425-1

© Copyright 2013 Elena Zuccolo

Illustration en couverture : © Oksix | Dreamstime.com.

Dépôt légal –

Bibliothèque nationale du Québec, 2^{ème} trimestre 2013

Bibliothèque nationale du Canada, 2^{ème} trimestre 2013

Imprimé sous format numérique au Québec.

Présentation

Cet essai brosse un portrait de ce qu'est et devrait être la révision linguistique, en mettant en relief la rigueur et la passion qu'elle exige. Toutes les dimensions de cette activité cognitive et complexe sont abordées en détail et illustrées par des exemples. Plus qu'une profession, la révision linguistique est une passion pour les mots, l'écriture, la langue française.

La contribution originale de cet essai réside dans sa rédaction qui intègre l'orthographe moderne. Les termes rectifiés sont en caractères gras afin que le lecteur puisse les repérer aisément. Les langagiers, qui peuvent être amenés à travailler avec la nouvelle orthographe, pourraient avoir de l'intérêt ou de la curiosité pour cette démarche.

Finalement, cet essai est un bon point de départ pour ceux et celles qui veulent s'orienter vers cette profession. Il donne le **gout** d'aller plus loin.

SOMMAIRE

Présentation.....	4
Avant-propos.....	7
Introduction.....	8
Les rudiments de la révision linguistique	11
La correction de la langue.....	13
L'orthographe	13
La syntaxe	15
La ponctuation	16
Les charnières	20
Les registres de la langue	23
La vérification du vocabulaire	26
Les impropriétés.....	26
Les barbarismes	27
Les anglicismes.....	27
Les québécoïsmes	30

Les archaïsmes	31
Les solécismes	31
Les cooccurrences	32
Les pléonasmes	33
Les paronymes	35
Les homonymes	35
Les ambiguïtés	36
Les contresens	37
L'uniformisation des règles typographiques	39
Le réviseur: un brillant second	46
L'orthographe moderne	52
La langue française	59
Conclusion	63
Annexe	65
Ouvrages de référence	65
Sites Internet de référence	69
Bibliographie	71
Au sujet de l'auteure	73
Communiquer avec l'auteure	75
Bibliographie de l'auteure	76

Avant-propos

«Il faut écrire pour soi, c'est ainsi
que l'on peut arriver aux autres.»

Eugène Ionesco

La révision linguistique, cette activité professionnelle cognitive et complexe, est encore largement et invraisemblablement méconnue. Puisqu'il existe bien peu d'ouvrages en la matière, je souhaite donc exposer les tenants et aboutissants de la profession de réviseur.

En toute simplicité, j'y exprime les connaissances et observations issues de mon expérience dans le domaine de la révision linguistique en mettant en relief la passion et la rigueur qu'une telle activité professionnelle exige.

Bonne lecture!

Introduction

«Pour bien écrire, il faut une facilité naturelle et une difficulté acquise.»

Joseph Joubert

C'est un fait particulier que la révision, plus communément connue sous l'appellation intégrale de «révision linguistique», soulève des questionnements quant à ce qu'elle représente, puisque cette activité cognitive ne date pas d'un passé récent.

En effet, il semble que le métier de «correcteur» coïncide avec l'avènement de production à la **chaîne** d'écrits publics, il y a de cela quelque 3 000 ans. Donc, bien avant l'émergence de l'imprimerie. À l'époque, les correcteurs existaient déjà pour relire les écrits et, au besoin, les corriger. Au fil des siècles, les langues, les techniques, les moyens de communication ont changé, évolué, et la correction est indissociable de l'évolution de l'histoire de l'écriture. L'une ne va pas sans l'autre. Pourtant, cette activité n'est toujours pas, à l'heure actuelle, reconnue comme une profession traditionnelle. Elle est plutôt perçue comme une profession dite «libérale». Sans doute du fait qu'il n'existe aucun programme d'études en révision linguistique, aucun qui mène directement vers un diplôme. En fait, à ce jour, il y a seulement des cours de perfectionnement en français

écrit, ou encore des formations telles que la communication, les pratiques rédactionnelles, la littérature, la traduction, la linguistique, qui permettent d'acquérir les connaissances théorique et pratique nécessaires pour exercer cette activité professionnelle. Nous ne pouvons qu'effectuer des hypothèses en ce sens, sans vraiment comprendre pourquoi on ne **reconnait** pas la profession de réviseur, et surtout, pourquoi il y a très peu d'ouvrages en la matière.

De là émerge l'idée de cet écrit. Nous souhaitons présenter la révision linguistique afin de démontrer en quoi elle consiste. Nous verrons quelles sont les tâches qui incombent à celui qui exerce la profession de réviseur. De quelle manière le réviseur effectue-t-il son travail? Comment aborde-t-il un écrit en vue de l'améliorer? Que détecte-t-il? C'est ce que nous tenterons de communiquer à l'aide d'exemples concrets. Nous constaterons que le doute, le questionnement et la recherche sont à la base de sa méthode de travail.

Puis, nous brosserons un portrait type du réviseur, ce lecteur assidu, critique, qui veille à l'application des règles orthographiques et grammaticales tout en fournissant une présentation typographique de qualité. Nous verrons que ce personnage méconnu est doté de certains traits caractéristiques particuliers. Bien qu'il soit un professionnel de la langue, il est avant tout un individu conscient de la complexité de sa langue. Il est certes un perfectionniste, mais également un fin observateur, un avide chercheur. Il ne sait pas tout, mais il se questionne, il cherche, et il trouve toutes les justifications aux corrections apportées en utilisant les ouvrages de référence et les liens Internet pertinents en la matière pour mener à bien sa tâche. En annexe, vous trouverez une liste des principales bibles du réviseur linguistique. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, elle indique tout de même certaines des meilleures ressources disponibles.

Bien entendu, le réviseur demeure à **l'affut** de tout ce qui concerne la langue. D'autant plus son évolution. Et comme toute réalité, la langue française n'est nullement statique. Elle évolue. Au fil du temps, elle a subi, ici et là, des réformes orthographiques. Celle qui retient particulièrement notre attention, dans ce présent écrit, a été présentée en 1990. Il s'agit de l'orthographe recommandée,

unanimentement adoptée dans toute la francophonie. Bien qu'elle soit recommandée, la nouvelle orthographe n'a pas été imposée. Cela signifie donc que les deux graphies, soit la traditionnelle et la nouvelle, demeurent conformes au bon usage de la langue française. Il est inconcevable que les professionnels de la communication fassent fi de ces rectifications orthographiques, quoique modérées. Le réviseur, tout comme l'auteur, le rédacteur ou le traducteur, est **interpelé** à **connaître** ces modifications, qui touchent quelques milliers de mots. Pour suivre cet élan, bien que certaines rectifications ne semblent nullement simplifier la langue, il en sera non seulement question dans cet écrit, mais ce dernier, vous l'aurez probablement déjà remarqué, intègre l'orthographe moderne. Nous avons expressément mis ces mots rectifiés en caractères gras afin de faciliter leur repérage, car leur aspect visuel demeure inhabituel.

Finalement, à travers ces quelques pages, nous espérons avoir dressé un portrait intéressant, non seulement des rudiments de la révision linguistique, mais surtout de ceux et celles qui, mordus de la langue française, froncent les sourcils devant une inexactitude, si petite soit-elle.

Les rudiments de la révision linguistique

«Écrire proprement sa langue
est une des formes du patriotisme.»

Lucie Delarue-Mardrus

En peu de mots, la révision est un processus qui consiste à corriger un écrit afin de l'améliorer, tant sur le plan orthographique, grammatical et typographique que sur le plan de la cohérence, la fluidité et l'uniformité dans son ensemble. Elle permet donc d'obtenir un regard neuf, un peu comme si l'auteur se donne du recul par rapport à son écrit. En vérité, après avoir rédigé, effacé, remanié, jonglé avec ses idées, il se peut que de petites imperfections deviennent plus difficilement repérables. L'autorévision ne suffit pas. Empreint d'inspiration, et plutôt concentré à la rédaction, il est certes moins aisé d'avoir le recul nécessaire afin de décortiquer son propre texte, d'en vérifier tous les aspects et d'appliquer le bon usage des règles de la langue française. C'est donc à partir de ce moment-là, et surtout dans cette optique, qu'une révision linguistique effectuée par un professionnel devient souhaitable. De la lecture aux corrections, de la réflexion à l'analyse, le

réviseur, ce partenaire de choix, découvre les pièges et les erreurs dans un souci constant de la qualité et du rayonnement de la langue française qui sera diffusée à travers les écrits.

En effet, le réviseur lit, scrute, s'interroge, commente, suggère, cherche, trouve, corrige, ajoute, élimine, peaufine, remanie le contenu d'un écrit afin de corriger la langue, vérifier le vocabulaire et uniformiser les règles typographiques. De manière plus spécifique, il s'agit de la correction de la langue, de la vérification du vocabulaire, et de l'uniformisation des règles typographiques. Ces trois aspects sont largement expliqués. Ainsi, nous constaterons l'ampleur du travail de révision linguistique.

CHAPITRE 1

La correction de la langue

Il s'agit, pour un réviseur, de vérifier tous les aspects linguistiques que comporte la langue écrite. Cette correction comprend ceci:

L'orthographe

L'orthographe, au sens général du terme, désigne l'ensemble des principes qui régissent la façon d'écrire dans une langue. Elle se divise en deux catégories. La première catégorie est l'orthographe lexicale (ou d'usage); la seconde, l'orthographe grammaticale. L'orthographe lexicale désigne l'art d'écrire correctement les mots. Dans cette catégorie, il y a des erreurs plus fréquentes qui comportent des pièges. Quant à l'orthographe grammaticale, elle définit l'ensemble des règles à suivre pour écrire des énoncés correctement. En d'autres termes, il s'agit de l'accord du verbe avec son sujet, du participe passé, de la formation du singulier et du pluriel, de l'accord du masculin et du féminin, etc. Voici quelques exemples qui illustrent les erreurs possibles dans chacune de ces catégories d'orthographe.

Orthographe lexicale

Acceuil (forme fautive)

Accueil (forme correcte)

Apparamment (forme fautive)

Apparemment (forme correcte)

Dilemne (forme fautive)

Dilemme (forme correcte)

Il sera *d'avantage* inquiet. (forme fautive)

Il sera *davantage* inquiet. (forme correcte)

Un *champs* d'activité libre. (forme fautive)

Un *champ* d'activité libre. (forme correcte)

Orthographe grammaticale

Je vous *montrerez* le bureau. (forme fautive)

Je vous *montrerai* le bureau. (forme correcte)

Quand au choix à effectuer. (forme fautive)

Quant au choix à effectuer. (forme correcte)

Ils se sont *achetés* une auto. (forme fautive)

Ils se sont *acheté* une auto. (forme correcte)

Dans *certain* espaces. (forme fautive)

Dans *certaines* espaces. (forme correcte)

C'est des dialogues. (forme fautive)

Ce sont des dialogues. (forme correcte)

La syntaxe

La syntaxe regroupe les règles de grammaire par lesquelles les unités linguistiques s'associent pour la construction appropriée d'une phrase.

VOICI QUELQUES EXEMPLES D'ERREURS COURANTES

L'utilisation du pronom de reprise, même genre, même nombre

Nous étions plusieurs à *s'être* trompés. (forme fautive)

Nous étions plusieurs à *nous* être trompés. (forme correcte)

L'utilisation d'un verbe transitif direct et d'un verbe transitif indirect avec le même complément

Samuel a vu et a parlé à Thomas. (forme fautive)

Samuel a vu Thomas et lui a parlé. (forme correcte)

L'utilisation du subordonnant *après que* exige l'indicatif, et non le subjonctif

Il est parti, *après qu'il ait* écrit sa lettre. (forme fautive)

Il est parti, *après qu'il eut* écrit sa lettre. (forme correcte)

L'utilisation des pronoms relatifs *que* et *dont*

Ils ont lu l'œuvre *dont* Victor Hugo a écrite. (forme fautive)

Ils ont lu l'œuvre *que* Victor Hugo a écrite. (forme correcte)

L'utilisation du *si*, et non du *est-ce que*, dans une interrogation indirecte

Je me demande *est-ce que* c'est fondamental. (forme fautive)

Je me demande *si* c'est fondamental. (forme correcte)

La ponctuation

Ce sont les règles d'utilisation de l'ensemble des signes graphiques existants tels que le point, le point-virgule, les deux-points, la virgule, le point d'exclamation, le point d'interrogation, les points de suspension, l'apostrophe, les tirets, les guillemets, les parenthèses, les crochets, l'astérisque, etc. Autant de signes qui servent à traduire les variations de sens et de rythme, et à catégoriser les éléments d'un écrit.

Parmi tous ces signes, la virgule est celle qui est la plus difficile à utiliser correctement tant sur le plan syntaxique que sémantique. Elle est donc, sans contredit, celle qui provoque le plus grand risque d'erreurs. La virgule précède, suit ou encadre un mot ou un groupe de mots dans une phrase. Elle peut aussi indiquer l'ellipse d'un verbe. Dans certains cas précis, elle est même interdite. Plus précisément, devant une parenthèse ouvrante, entre le sujet et le verbe, et aussi entre le verbe et son complément. Alors que dans d'autres cas, son utilisation est simplement stylistique. Voici quelques exemples variés qui illustrent les oscillations de ce signe de ponctuation, souvent incompris.

La virgule avec une proposition relative

Les ouvrages spécialisés, qui sont plus dispendieux, sont complets.

Dans cette phrase, le sens est le suivant: tous les ouvrages spécialisés sont complets, mais ils sont tous plus dispendieux.

Il s'agit ici d'une proposition relative dite «explicative», c'est-à-dire qu'elle donne une information complémentaire.

Les ouvrages spécialisés qui sont plus dispendieux sont complets.

Dans cette phrase, le sens est le suivant: seuls les ouvrages spécialisés les plus dispendieux sont complets.

Il s'agit ici d'une proposition relative dite «restrictive», c'est-à-dire qu'elle restreint le sens.

La virgule précède la conjonction de coordination «et» lorsqu'elle sépare deux propositions

La version de ce guide est récente, et de nouvelles recommandations s'y trouvent.

Dans cette phrase, on fait référence à deux informations distinctes. Voilà pourquoi la virgule est requise.

La virgule précède une préposition

Ils sont tous venus au lancement, sauf le journaliste.

Petite pause requise avant la préposition *sauf*. De même pour *excepté*.

La virgule précède un adverbe

Nous irons au théâtre, puis nous vous rejoindrons.

Petite pause requise avant l'adverbe *puis*. De même pour *ensuite*.

La virgule précède des conjonctions de coordination

*Il est hésitant, mais il n'abandonnera pas pour autant.
Je n'irai pas au bureau demain, donc je pourrai venir.
Ce livre est essentiel, car il t'apportera tout ce dont tu as besoin pour réussir.*

Petite pause requise devant les conjonctions *mais, donc, car*. Elles coordonnent deux éléments dans la phrase.

La virgule suit les marqueurs de relation en début de phrase

D'abord, je dois m'y rendre. Cependant, je crois que je serai en retard.

Petite pause requise après les connecteurs *D'abord* et *Cependant*.

Utilisation de la virgule qui suit les compléments circonstanciels

*Demain soir, je te téléphonerai.
À cet endroit, je me sens toujours bien.*

Petite pause requise après le complément circonstanciel de temps *Demain soir* et le complément circonstanciel de lieu *À cet endroit*.

La virgule suit une proposition subordonnée

Lorsque j'écris, je pense toujours à ce que l'on m'avait prédit.

Petite pause requise après la proposition subordonnée *Lorsque j'écris*.

La virgule encadre une insertion de mots en apposition

Ce journaliste, ami de mon père, est très connu dans le milieu.

Virgule double requise qui encadre les mots mis en apposition, soit *ami de mon père*. Cela signifie que cet élément a été ajouté, mais n'est pas vraiment essentiel à la phrase.

La virgule encadre une insertion de mots en apostrophe

Je te le dis, ma chère amie, tu réussiras.

Virgule double requise qui encadre les mots mis en apostrophe, soit *ma chère amie*. Ces mots en apostrophe, qui désignent la personne à qui on s'adresse, n'appartiennent pas syntaxiquement à la phrase.

La virgule encadre une incise

Nous irons, semble-t-il, à Paris.

Virgule double requise pour rapporter les paroles ou les pensées de la personne. Dans cette phrase, l'incise est *semble-t-il*.

La virgule encadre un complément circonstanciel

Elle m'a dit, après plusieurs jours, ce qu'elle en pensait vraiment.

Virgule double requise qui encadre le complément circonstanciel *après plusieurs jours*. Cet élément de la phrase est facultatif sur le plan syntaxique.

La virgule encadre les marqueurs de relation en milieu de phrase

Ce livre, à première vue, me semble fort intéressant.

Virgule double requise qui encadre le connecteur *à première vue*, soit dans une phrase où le sujet et le verbe ne sont généralement pas séparés.

La virgule encadre une subordonnée

L'auteur, dès qu'il fut appelé, demanda son avis professionnel.

Virgule double requise qui encadre la subordonnée, soit *dès qu'il fut appelé*.

La virgule marque l'ellipse du verbe

Ma fille adore la danse et le théâtre; mon fils, le golf et le soccer.

Dans cette phrase, la virgule marque l'ellipse du verbe *adore*.

La virgule pour le style

Cette maison est contemporaine, colossale, et inabordable.

Dans cette phrase, on ajoute une virgule afin de mettre l'accent sur l'idée que la maison est inabordable.

Les charnières

En matière linguistique, il s'agit d'un ou plusieurs termes qui servent à articuler un énoncé écrit, bien entendu, non littéraire. En d'autres termes, ce sont des mots qui servent de fil conducteur entre les idées, les phrases et les paragraphes. Ces mots assurent la cohérence et la compréhension d'un écrit. Les charnières peuvent être trop répétitives, manquantes, ou encore inappropriées. Il existe différents types de charnières, et chacune d'elles a un sens précis. Même que certaines charnières peuvent également avoir plus d'un sens. Il ne faut donc pas systématiquement combiner une charnière à une relation logique.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Introduire un propos

D'abord, Premièrement, Dans un premier temps

Ajouter un propos

De plus, En outre, Aussi

Énumérer

Ensuite, D'abord, D'une part

Restreindre

Sauf, Mis à part, Excepté

Expliquer

C'est-à-dire, Puisque, Comme

Illustrer

Par exemple, Entre autres, Ainsi

Indiquer un but

En vue de, Pour que, Afin

Indiquer une cause

Car, Puisque, Étant donné que

Opposer

Toutefois, Par contre, Mais

Reformuler

Autrement dit, En d'autres termes, Bref

Exclure

Sauf, Hormis, Excepté

Établir une synthèse

Bref, Donc, Somme toute

Nuancer un propos

Néanmoins, Bien que, Du moins

Marquer une hypothèse

Si tel est le cas, Dans ce cas, Si

Attirer l'attention

Notamment, En particulier, Quant à

Induire

En principe, En théorie, Théoriquement

Généraliser

En général, Généralement, D'une façon générale

Démontrer une conséquence

Donc, Alors, Par conséquent

Comparer

De même que, Ou plutôt, Autant dire que

Résumer

Bref, En résumé, En un mot

Conclure

Ainsi, Finalement, Enfin

Les registres de la langue

Les registres de la langue permettent de traduire différents usages linguistiques. Une même réalité peut-être exprimée de manière différente. Le ton du langage écrit utilisé est, entre autres, déterminé en fonction du contexte ou du lectorat cible. On y distingue trois niveaux, soit le niveau familier, le niveau standard et le niveau soutenu. Chacun de ces registres, qui caractérisent le plus souvent la communication écrite, comporte des particularités lexicales et syntaxiques. Par ailleurs, on retrouve également les registres populaire et vulgaire, plus fréquemment utilisés en communication orale. Cependant, certains termes particuliers ou tournures de phrases permettent de présenter ces registres dans un écrit.

Lors du processus de correction d'un écrit, le réviseur est attentif aux indices linguistiques. Il repère le registre dominant et, s'il y a lieu, les termes qui ne font partie du même niveau de langue. Dans un écrit littéraire, où se côtoient la narration et le dialogue, il est courant de constater l'usage de plusieurs registres. Par exemple, pour caractériser l'un des personnages, le niveau populaire

peut être utilisé lors des dialogues. Cependant, dans la narration, si certains termes courants n'accrochent pas lors de la lecture, ou bien si «ça coule», ils peuvent être glissés dans un style littéraire plutôt soutenu. Dans le cas contraire, le réviseur cherche et trouve l'équivalent plus soutenu pour éviter tout contraste non souhaité. Les dictionnaires et les ouvrages de référence indiquent clairement les mentions d'usage des mots.

Cela dit, voici brièvement les caractéristiques de chacun de ces registres.

Niveau familier

On retrouve ce style dans les situations de communication qui caractérisent l'intimité. Les mots choisis sont communs. Les phrases sont plutôt simples tout en étant conformes au bon usage, bien qu'il puisse y avoir quelques écarts grammaticaux.

Niveau standard

On retrouve ce style dans les situations où les communications sont publiques et impersonnelles. Les mots choisis sont justes et clairs. Les phrases sont bien construites et soignées. C'est le langage écrit courant. C'est celui qui se conforme aux dictionnaires et aux règles grammaticales. Ce niveau de la langue sert de point de repère pour définir les niveaux familier et soutenu.

Niveau soutenu

On retrouve ce style dans les textes littéraires. Les mots sont choisis selon leur rareté ou leur pouvoir de suggestion. Les phrases sont un peu plus complexes et rythmées. Les figures de style sont recherchées.

Niveau populaire

On **reconnait** ce niveau de la langue à l'écrit par l'usage, entre autres, de termes abrégés, d'interjections ou de phrases coupés.

Niveau vulgaire

On **reconnait** ce niveau de la langue à l'écrit par l'usage, entre autres, de termes grossiers, de mots obscènes, de blasphèmes ou d'interjections.

CHAPITRE 2

La vérification du vocabulaire

Il s'agit, pour le réviseur, de déceler les erreurs de vocabulaire dans un écrit. Ce repérage comprend ceci:

Les impropriétés

Elles regroupent l'utilisation incorrecte d'un terme. Une impropriété est un mot qui ne convient pas du tout. Le sens du terme est fautif.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Faute d'attention (impropriété)

Faute d'inattention (forme correcte)

Une *température* pluvieuse. (impropriété)

Un *temps* pluvieux. (forme correcte)

Mon *cadran* a sonné. (impropriété)

Mon *réveil* a sonné. (forme correcte)

Les barbarismes

Ce sont des erreurs de langage. Dans ce cas-ci, c'est la forme du mot qui est fautive.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Rénumération (barbarisme)
Rémunération (forme correcte)

Hynoptiser (barbarisme)
Hypnotiser (forme correcte)

Enduire en erreur (barbarisme)
Induire en erreur (forme correcte)

Les anglicismes

Par définition, un anglicisme est un emprunt linguistique à la langue anglaise. Lors d'un processus de révision, le réviseur repère ces formes empruntées à l'anglais afin d'appliquer, s'il y a lieu, les mots appropriés de langue française. Il importe d'établir une distinction sur les types d'anglicismes, car il y en a plus d'un, et l'un d'eux est plus difficilement repérable. Quelques exemples sont ajoutés afin d'illustrer concrètement chacun de ces anglicismes.

L'emprunt (anglicisme lexical)

Il s'agit d'un terme anglais utilisé tel quel, bien que l'équivalent en français existe. C'est un emprunt linguistique que l'on fait à la langue anglaise.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

«*Software*» (emprunt)
Logiciel (équivalent français)

«*Scoop*» (emprunt)
Primeur (équivalent français)

«*Break*» (emprunt)
Pause (équivalent français)

Le calque (anglicisme syntaxique)

Il s'agit d'une traduction textuelle d'une expression anglaise. C'est une mauvaise traduction, du mot à mot, d'une expression inexistante en langue française.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Prendre pour acquis (calque de «*to take for granted*»)
Tenir pour acquis (forme correcte)

Être en charge (calque de «*in charge of*»)
Être chargé de (forme correcte)

Faire du sens (calque de «*make sense*»)
Avoir du sens (forme correcte)

Le faux ami (anglicisme sémantique)

C'est le type d'anglicisme le plus difficile à repérer, car il s'agit de l'utilisation d'un terme français, ce qu'il y a de plus français, qui emprunte un des sens du terme anglais qui lui est similaire. Donc, on donne un sens à un mot qu'il n'a pas. D'une

rare subtilité. On le **reconnait**, ironiquement, sous l'appellation de faux ami. Révélateur!

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Une solution alternative (faux ami)
Une solution de rechange (forme correcte)

Avoir une chance (faux ami)
Avoir une possibilité (forme correcte)

Enveloppe préadressée (faux ami)
Enveloppe-réponse (forme correcte)

Influence de l'anglais à l'orthographe

Par ailleurs, toujours sous l'influence de la langue anglaise, il existe certains mots en français qui sont orthographiquement similaires en anglais. Ce qui provoque des risques d'erreurs.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Exercise (Orthographe anglaise)
Exercice (Orthographe française)

Recommendation (Orthographe anglaise)
Recommandation (Orthographe française)

Language (Orthographe anglaise)
Langage (Orthographe française)

Connection (Orthographe anglaise)
Connexion (Orthographe française)

License (Orthographe anglaise)

Licence (Orthographe française)

Les québécismes

Ce sont des termes relatifs au français du Québec seulement. Le réviseur doit toujours s'assurer de la diffusion de l'écrit avant même de procéder à sa correction. Lorsqu'un écrit est diffusé dans l'ensemble de la francophonie, les québécismes ne sont pas tolérés, car souvent incompris. Par contre, si l'écrit est diffusé au Québec seulement, les québécismes peuvent être acceptés. Voici quelques mots en usage au Québec.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Débarbouillette (Petite serviette de toilette en tissu)

Achalant (Énervant)

Banc de neige (Amas de neige)

Enfarger (Faire trébucher)

Marabout (Grincheux)

Souffleuse (Chasse-neige)

Quétaine (De mauvais **gout**)

Magasiner (Faire des courses)

Barrer une porte (Verrouiller)

Cenne (Sou)

Faire la baboune (Bouder)

Tuque (Bonnet de laine)

Cocotte (Pomme de pin)

Chaudière en plastique (Seau)

Les archaïsmes

Ce sont des termes ou des expressions qui ne sont plus d'usage. Ils ne font plus partie du français courant.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Embarrer (archaïsme)

Enfermer par erreur (forme courante)

Peignure (archaïsme)

Coiffure (forme courante)

Couverte (archaïsme)

Couverture (forme courante)

Barbier (archaïsme)

Coiffeur (forme courante)

Abrévier (archaïsme)

Abréger (forme courante)

Linge (archaïsme)

Vêtements (forme courante)

À cause que (archaïsme)

Parce que (forme courante)

Les solécismes

Le solécisme est une erreur qui transgresse les règles syntaxiques. Il s'agit, par exemple, de l'utilisation fautive d'une préposition, de l'utilisation du verbe «être» au lieu du verbe «avoir», et vice versa.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

C'est nous qui sont partis avant. (Forme fautive)

C'est nous qui sommes partis avant. (Forme correcte)

J'ai été au spectacle. (Forme fautive)

Je suis allé au spectacle. (Forme correcte)

Pour pallier à cette lacune, je m'en occuperai. (Forme fautive)

Pour pallier cette lacune, je m'en occuperai. (Forme correcte)

Les cooccurrences

Ce sont les combinaisons appropriées d'adjectifs ou de verbes avec les noms. Durant un processus de correction, le réviseur vérifie la justesse de l'association effectuée entre un nom et un adjectif, ou avec un verbe. Il doit également s'assurer que les bonnes prépositions introduisent correctement les compléments.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Une bavure peut être *meurtrière, tragique, terrible*.
(Adjectifs)

On peut *camoufler, commettre, reconnaître* une bavure.
(Verbes)

Une suprématie peut être *incontestable, manifeste, écrasante*.
(Adjectifs)

On peut *afficher, imposer, perdre* sa suprématie.
(Verbes)

C'est avec gaieté qu'elle se rendit à la campagne chez sa grand-mère. (Forme correcte avec la préposition «à», car *à la campagne* indique la région rurale)

C'est avec gaieté qu'elle se rendit en campagne chez sa grand-mère. (Forme fautive avec la préposition «en», car *en campagne* indique une armée en guerre ou une campagne publicitaire, électorale)

Les pléonasmes

Un pléonasme est une répétition inutile de mots qui abondent dans le même sens de ce qui a été énoncé. Lorsque la redondance n'ajoute rien au propos, c'est-à-dire lorsqu'elle est superflue et n'a aucun effet additionnel, elle est alors fautive. Dans ce cas, le pléonasme est souvent dû à la négligence ou l'ignorance du sens d'un mot. Par contre, lorsque la répétition est intentionnelle et vise à ajouter de l'expressivité au propos énoncé, elle est justifiée et admise. Le pléonasme est alors perçu comme une figure de style.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Esclaffé de rire

Il s'est esclaffé de rire durant la pause. (Forme redondante)

Il s'est esclaffé durant la pause. (Forme correcte)

Le verbe «s'esclaffer» signifie «éclater de rire», donc inutile, et surtout fautif d'écrire «s'esclaffer de rire».

Unanimité totale

Toute l'équipe sportive est unanime! (Forme redondante)

L'équipe sportive est unanime! (Forme correcte)

L'unanimité, ou être unanime, implique l'idée d'un accord commun à tous. Dans cette phrase, l'ajout du déterminant «toute» est fautif, car cela crée une répétition superflue.

Pouvoir probablement

Je pourrais probablement le publier. (Forme redondante)

Je pourrais le publier. (Forme correcte)

L'adverbe «probablement» et le verbe «pouvoir» renvoient tous les deux à l'idée de possibilité. C'est un pléonasme vicieux.

Rédiger par écrit

Pouvez-vous le rédiger par écrit, s.v.p.? (Forme redondante)

Pouvez-vous le rédiger, s.v.p.? (Forme correcte)

Par définition, le verbe «rédiger» signifie «écrire». Il est donc inutile d'ajouter la précision «par écrit».

Phrases pléonastiques qui accentuent l'expressivité

Mais savez-vous que me font, à moi, ces critiques?

Je vous le dis, je l'ai vu de mes propres yeux!

Les paronymes

Un paronyme regroupe deux mots similaires en matière phonétique ou orthographique, mais dont le sens est fort différent.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Imminent: Qui va se produire bientôt

Éminent: Exceptionnel

Évoquer: Représenter, remémorer

Invoquer: Supplier, implorer

À l'intention de: Destiné à, en l'honneur de

À l'attention de: Mention utilisée afin de préciser le destinataire (correspondance de type administratif)

Dénué: Privé de, dépourvu de

Dénudé: Dépouillé, mis à nu

Illusion: Utopie, trompe-l'œil

Allusion: Insinuation, sous-entendu

Les homonymes

Ce sont des mots dont la phonétique est identique, mais la signification et l'orthographe sont différentes. Il existe deux types d'homonymes, soit lexical et grammatical. Le premier, l'homonyme lexical, regroupe la similitude entre les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes. Le second, l'homonyme grammatical, regroupe la similitude entre les conjonctions, les déterminants, les pronoms et les prépositions.

VOICI QUELQUES EXEMPLES D’HOMONYMES LEXICAUX

Aire: Une surface plane

Ère: Une époque

Air: Du vent

Maire: Un dirigeant municipal

Mer: L’océan

Mère: Une maman

Censé: Qui est supposé

Sensé: Qui a du bon sens

VOICI QUELQUES EXEMPLES D’HOMONYMES GRAMMATICAUX

Quoique: Bien que

Quoi que: Quelle que soit la chose

Plutôt: Au lieu de

Plus tôt: L’opposé de «plus tard»

Quand: Lorsque

Quant: En ce qui concerne

Les ambiguïtés

Il s’agit d’un terme ou d’un énoncé qui porte à confusion, dont le sens n’est pas clair. Une **ambiguïté** peut être interprétée de différentes manières. Le réviseur doit être vigilant sur le contenu de l’écrit dans son ensemble, pour en saisir le sens. Les énoncés ambigus sont signalés et reformulés.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Olivier a aperçu un individu avec un télescope.

Sens 1: Olivier a aperçu un individu au moyen d'un télescope.

Sens 2: Olivier a aperçu un individu ayant un télescope.

Chloé sent la lavande.

Sens 1: Chloé hume l'odeur de la lavande.

Sens 2: Chloé dégage une odeur de lavande.

Michel a envoyé un vase de Chine.

Sens 1: Michel a envoyé un vase en provenance de l'État chinois.

Sens 2: Michel a envoyé un vase de porcelaine chinois.

Les contresens

Il s'agit d'une formulation ayant un sens inverse à celui recherché. Le réviseur est appelé à vérifier le sens des phrases et à **connaître** le sens des expressions. Il doit être aux aguets devant des phrases ayant des doubles négations.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE CONTRESENS

Sa manière de lire sera certes inefficace. (Phrase négative)

Le sens de cet énoncé: Sa manière de lire sera inefficace.

Sa manière de lire ne sera certes pas inefficace. (Double négation)

Le sens de cet énoncé: Sa manière de lire sera efficace.

Le vin rouge serait sans danger pour la santé. (Phrase négative)

Le sens de cet énoncé: Le vin rouge est sans danger pour la santé.

Le vin rouge ne serait pas sans danger pour la santé. (Double négation)

Le sens de cet énoncé: Le vin rouge serait dangereux pour la santé.

Vous n'êtes pas sans ignorer que... (Double négation fautive)

Vous ignorez sans doute que... (Expression simplifiée et correcte)

CHAPITRE 3

L'uniformisation des règles typographiques

Le respect des règles typographiques assure l'homogénéité visuelle et structurelle d'un écrit. Le réviseur linguistique est appelé à **connaître** et à appliquer ces nombreuses conventions d'usage. L'indispensable *Ramat de la typographie* est une source intégrale et fiable en la matière. Voici un peu de quoi il s'agit.

Dans un écrit, le réviseur doit, entre autres, s'assurer de l'usage correct de ces éléments typographiques:

- la majuscule et la minuscule;
- la présentation des citations;
- l'italique, du caractère gras, du soulignement;
- les guillemets;
- les nombres;
- l'élision;
- la barre oblique;
- le tiret moyen et long;
- les mots nommés français;
- les mots étrangers, les mots latins;
- les symboles, les abréviations;
- l'espacement devant la ponctuation.

Dans l'ensemble, le réviseur décortique et vérifie simultanément tous ces aspects (énumérés et expliqués dans le *Ramat*), lors d'un processus de révision linguistique. Selon ses propres

connaissances et l'expérience acquise, il parcourt les mots et les énoncés, puis détecte ce qui ne va pas. En fait, chaque réviseur aborde son mandat de correction d'une manière qui lui est propre. Il peut effectuer la révision linguistique d'un écrit sans aucun retour en arrière. Le réviseur effectue alors ses corrections et ses recherches au fur et à mesure qu'il détecte des erreurs, des anomalies, des procédés non conformes aux règles d'écriture de la langue française. Lorsqu'il est certain d'une faute, le réviseur effectue instantanément la correction. Il procède à une correction qu'il est en mesure de justifier par une règle précise, une source **sure**. La règle en question a été mémorisée et appliquée, tout simplement. Par contre, lorsqu'il détecte une erreur potentielle, sans toutefois en être certain, il peut soit effectuer dans l'immédiat la recherche qui s'impose pour valider ou non son doute relativement à l'erreur possible, soit il surligne le mot ou l'énoncé, ou encore y inscrit un commentaire afin d'y revenir ultérieurement. Dans un tel cas, le réviseur n'interrompt pas le cours de sa lecture. Ces marques colorées permettent un repérage rapide et aisé. Avec le recul, la réponse peut même surgir sans recherche nécessaire. Toutefois, la plupart du temps, le réviseur vérifie, car au fond, il sait que l'approfondissement d'une règle, qu'elle soit orthographique, grammaticale ou typographique n'est jamais vain. Il arrive souvent que le réviseur «tombe» sur une règle, une explication, ou encore une référence qui lui permet tout simplement d'enrichir ses connaissances. Cette manière de procéder lui permet donc à la fois de ne pas interrompre sa lecture, et de comprendre, évaluer et valider ses corrections et questionnements en ayant ainsi une vue globale de l'écrit. Cette démarche peut s'avérer fort utile pour s'assurer de l'uniformité et l'homogénéité d'un écrit. Cela dit, aucune recherche ne devient réellement inutile, car elle peut avoir laissé sur son sillage une autre piste sur un tout autre aspect linguistique. Et c'est ainsi que l'apprentissage se fait le mieux. Le réviseur construit son bagage de connaissances, s'instruit et mémorise les règles du français écrit au fil de l'expérience qu'il acquiert. Et cette expérience donne de l'assurance, renforce l'estime de soi et encourage le dépassement.

Finalement, que le réviseur adopte une méthodologie ou une autre, cela ne modifie en rien la qualité de la révision. La méthode est personnelle, et ce qui importe, c'est la justification et la validité des corrections apportées. La dernière version d'un écrit révisé peut également s'avérer différente d'un réviseur à l'autre, et cette divergence n'enlève en rien non plus à sa validité. La révision linguistique est un savoir-faire complexe, et il n'existe pas de méthodologie unique qu'il suffit de **connaître** et d'appliquer.

La qualité de la langue se vérifie donc dans ces multiples détails sur le plan orthographique, grammatical et typographique, tant pour un écrit littéraire que non littéraire. Dans le cas d'un écrit littéraire, le réviseur accorde également une attention particulière sur le plan de la langue et aux intonations de l'auteur afin de s'assurer de ne pas dénaturer le style. Outre ces éléments, le réviseur doit s'assurer de l'uniformité, de la cohérence et de la fluidité d'un écrit. Pour ce faire, le réviseur doit faire preuve d'un sens aigu de l'observation. Il n'y a aucun ouvrage de référence pouvant seconder cette étape fondamentale. Le réviseur doit uniformiser le mode des verbes utilisés, s'assurer que les titres et les sous-titres d'une table des matières correspondent à ceux indiqués dans le texte, vérifier toute forme d'énumération afin que les termes utilisés soient de même nature, uniformiser la police, le style et la taille des caractères, etc. Par ailleurs, le réviseur doit, entre autres, prêter une attention particulière à la dissonance entre deux voyelles dans un terme, communément appelée «hiatus», reformuler les périphrases inutiles par un seul mot, ou trouver des termes précis et évocateurs pour remplacer les mots plutôt **passé-partout**. Au besoin, le réviseur linguistique peut même effectuer une réécriture justifiée se limitant à quelques tournures de phrases mal construites. De manière plus approfondie, le réviseur peut aussi être appelé à effectuer une analyse de l'écrit en ce qui a trait à l'intelligibilité, l'articulation logique des idées émises, l'exactitude des énoncés et l'adaptation selon le lectorat visé. Le réviseur dépasse alors le stade de la révision pure et simple et s'adonne à la réécriture. Il devient un rédacteur-réviseur, connu sous l'appellation anglaise «*rewriter*». Ce dernier, par la finesse de son jugement, saisit

le sens de l'écrit et s'assure de l'améliorer en évitant de le dénaturer. Il doit parvenir à conserver le style et les idées de l'auteur en reformulant les idées émises tout en faisant en sorte que l'écrit soit clair, concis, sans fautes, sans charabia, uniforme, fluide et cohérent. Il lui est alors fondamental de faire preuve d'empathie, d'avoir la capacité de dépasser son propre style d'écriture pour entrer dans celui d'autrui, et d'avoir suffisamment d'ouverture d'esprit pour découvrir et admettre l'existence de diverses manières d'exprimer sa propre pensée. L'objectif étant toujours de s'assurer que les formulations choisies traduisent avec le plus d'authenticité possible la pensée ou les émotions de l'auteur. Un tel processus de révision est plus complexe, plus exigeant, et il concerne bien plus que seul l'aspect linguistique.

Finalement, la dernière étape d'une révision complétée et épurée consiste à utiliser un correcticiel, c'est-à-dire un logiciel de correction, tel Antidote, qui propose des dictionnaires et des guides linguistiques, afin d'éliminer les coquilles et corriger les fautes insoupçonnées. Bien qu'un tel outil puisse s'avérer intéressant jusqu'à un certain point, il possède ses limites et ne peut en aucun cas remplacer une révision professionnelle. La technologie étant ce qu'elle est, un correcteur informatique peut regrettamment ajouter des erreurs. Il faut donc savoir les utiliser.

En effet, pour que l'usage d'un logiciel de correction soit efficace, il nécessite du discernement de la part du réviseur linguistique. Un tel outil informatique, aux failles importantes, lui est nécessaire dans la mesure où il s'en sert de manière intelligente comme un outil de développement de connaissances de la langue écrite, comme une piste de réflexion devant des erreurs potentielles. Le réviseur doit donc conserver son doute instinctif et faire preuve de jugement, sinon il risque de se faire duper, et par conséquent, d'ajouter des erreurs. Certes, un correcticiel lui permet, à la toute fin de son processus de révision, de repérer les coquilles qui auraient pu être malencontreusement oubliées et de relever également des erreurs qu'il n'aurait jamais soupçonnées. Cependant, un logiciel de correction n'est nullement un lecteur avisé et instruit, et ne sera jamais à la hauteur de l'intelligence humaine. C'est donc dire que

c'est la façon dont fonctionnent les outils de correction informatique qui présente des lacunes importantes. En fait, bien que les correcteurs indépendants tels qu'Antidote ou Correcteur 101 soient plus efficaces que les correcteurs intégrés dans le traitement de texte, tels que Word, WordPro ou WordPerfect, ceux-ci étant plus décevants et moins performants, car d'abord conçus pour la langue anglaise, il n'en demeure pas moins que ces outils de correction ont une limite commune, non négligeable, soit l'incapacité d'analyser et de saisir le sens des mots d'un écrit. Selon le contexte, un même mot peut être un nom, un verbe, ou un adjectif. Un logiciel de correction, intégré ou indépendant, ne prend que le contexte d'une phrase à la fois en considération, et nullement le texte dans son ensemble. Une autre grande faiblesse de ces outils de correction, c'est qu'ils ne parviennent pas toujours à établir le lien entre un pronom et son référent pour un juste accord du participe passé. Les logiciels de correction ne sont pas non plus en mesure de détecter des erreurs dues à l'homophonie. À titre d'exemple, le correcteur informatique ne signalera pas une erreur en présence d'une phrase requérant l'homophone «qu'en» plutôt que «quand». La base lexicale d'un correcticiel demeure insuffisante en raison de l'évolution de la langue. Il relève des mots inconnus qui, pourtant, sont dans les dictionnaires usuels. Ou pire encore, il fournit un nombre considérable de fausses alertes, soit des erreurs qui n'en sont pas en réalité.

Cela dit, l'usage d'un correcticiel implique une participation active et éclairée de la part du réviseur professionnel, un exercice de réflexion, afin de valider ou non ce qui est proposé, et surtout un doute permanent. Chacune des modifications suggérées par le logiciel de correction doit absolument être comprise et examinée avant même d'être acceptée par le réviseur. Les logiciels de correction rendent tout de même service lorsqu'ils sont utilisés avec discernement et jugement. Le réviseur le sait, la technologie linguistique à ses limites. Cependant, fait paradoxal, certains éditeurs de logiciels de correction ont fait une avancée notable et distinctive allant dans le sens de l'évolution de la langue française. Il s'agit, en fait, de l'intégration des rectifications orthographiques, communément

connue sous l'appellation «nouvelle orthographe», qui exige, de la part du réviseur, une adaptation immédiate et continue. Nous y reviendrons plus loin dans ce présent ouvrage.

Pour clore cette partie sur les rudiments de la révision linguistique, une distinction est de mise selon que l'écrit est rédigé dans la langue d'origine de l'auteur, ou bien qu'il est le fruit d'une traduction de l'anglais vers le français. Dans le premier cas, nous l'avons vu, le réviseur vérifie chacun des éléments de corrections abordés afin que l'aspect linguistique soit conforme aux règles d'usage de la langue française. Dans le second cas, la révision d'un écrit traduit exige un effort supplémentaire et requiert davantage de temps, car le réviseur doit également s'assurer que le transfert de sens a été respecté. Il s'agit donc d'une lecture parallèle (ou comparative). Le texte source est comparé avec le texte cible afin qu'il corresponde le plus fidèlement possible à la langue de départ. L'ensemble des opérations de contrôle de qualité d'un tel écrit est donc plus exigeant. Lorsque vient le temps d'effectuer une comparaison et une vérification des règles typographiques, le réviseur doit redoubler de vigilance, car les normes en matière d'écriture en anglais et en français sont fort différentes. Une des constatations les plus marquantes dans la révision linguistique d'un écrit traduit de l'anglais au français concerne la fameuse majuscule que la version anglaise adopte souvent. Si bien que la majuscule s'infiltré sournoisement et inutilement dans le texte français. Pourtant, les vertus de la majuscule sont bien connues. L'une est d'indiquer un début de phrase après un point final, l'autre est de distinguer les noms propres des noms communs. Ce sont là les fonctions de base de la majuscule. Bien entendu, on utilise également la majuscule, ici et là, tantôt par nécessité, tantôt accessoirement. Dans la langue française, l'usage de la majuscule est considérablement réduit. Cependant, l'emploi surabondant de la capitale est toujours usuel dans la langue anglaise. Mais la transposition de cet emploi dans la traduction est contraire au bon usage des règles de la langue française. **À priori**, mettre une majuscule plutôt qu'une minuscule peut sembler banal, mais ce n'est pas le cas. Un même terme peut avoir un sens différent selon qu'il est écrit avec une minuscule ou

une majuscule, d'où l'importance, pour un réviseur, de vérifier la pertinence des majuscules.

Quoi qu'il en soit, la révision linguistique d'un écrit, traduit ou non, est un savoir-faire particulier, une activité de communication spécialisée et cognitive, qui peut s'avérer fort exigeante. Et pour accomplir au mieux cette mission, le réviseur linguistique est tout simplement un brillant second.

CHAPITRE 4

Le réviseur: un brillant second

«Une phrase française, ça se compose
d'un sujet, d'un verbe et d'un complément direct.
Et quand vous aurez besoin
d'un complément indirect, venez me trouver.»

Georges Clemenceau

De la lecture aux corrections, de la réflexion à l'analyse, le réviseur linguistique découvre les pièges et les erreurs dans un souci constant de la qualité de la langue écrite. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, la révision linguistique va parfois au-delà des considérations linguistiques générales que nous avons énumérées et brièvement expliquées. Il se peut que le réviseur ressente le besoin de commenter certains passages, que ce soit dans la forme ou dans le contenu, qu'il apporte des suggestions qui feraient valoir une autre façon de s'exprimer, sans que l'un soit plus valide que l'autre, ou bien qu'il pose des questions afin de démontrer qu'il y a un risque d'incompréhension ou de confusion. En gros, ce qu'il faut retenir, c'est que le travail du réviseur est une

activité de communication exigeante sur le plan cognitif. Toutes les annotations du réviseur sont réfléchies et toutes les modifications ou suggestions proposées sont fondées. Mais les corrections ou commentaires du réviseur ne sont pas toujours bien accueillis par l'auteur, le rédacteur ou le traducteur. Qui est donc ce brillant second qui semble parfois les importuner?

Le réviseur linguistique ne juge pas. Il ne critique pas. Du moins, s'il le fait, c'est de manière constructive. Son seul but étant la qualité linguistique de l'écrit, le rayonnement de la langue française. Le réviseur fait ce qu'il **connait** le mieux, soit traquer les anomalies quelconques. Il ne fait que son métier comme chacun fait le sien selon les compétences qui lui sont propres. Inutile de dire à un individu qui exerce la profession de réviseur: «Ne regardez surtout pas mes fautes!», car c'est exactement ce qu'il apercevra aussitôt qu'il posera son regard sur une note, un courriel, un texte, un article ou une œuvre littéraire. Il sait ce qui accroche, simplement par le signal qu'il reçoit en lisant. C'est comme une seconde nature, un mécanisme naturel, et il n'y peut rien.

Bien entendu, personne n'aime se faire prendre en défaut. Le réviseur doit donc faire preuve de tact et d'empathie. Son humble responsabilité est simplement de remettre un écrit dans les règles de l'art. Avec un recul nécessaire, un regard nouveau, et son bagage de connaissances, le réviseur lit, relit, vérifie, scrute, s'interroge, cherche, trouve, corrige, ajoute, élimine, peaufine, remanie, commente le contenu des écrits afin qu'ils gagnent en précision et en concision. Car le réviseur le sait, écrire en respectant les règles de la langue française, riche et complexe, n'est point une tâche aisée.

Le réviseur devient donc un partenaire à qui on a révélé son écrit, à qui on a forcément accordé sa confiance. Il met sa passion pour la langue française au service d'autrui. Il coordonne le travail de l'auteur, du rédacteur ou du traducteur. Telle est sa mission. Il représente un partenaire essentiel, un brillant second. Bien qu'il œuvre dans l'ombre, le réviseur trouve sa satisfaction dans le travail qu'il effectue. En fait, plus qu'une profession, la révision linguistique est avant tout un intérêt, une passion pour les mots,

l'écriture, la langue. C'est un véritable don de soi dédié à la beauté de la langue écrite.

Le réviseur est un fervent défenseur, un passionné de sa langue. Le fait d'avoir un attrait naturel à l'égard du métier exercé, quel qu'il soit, a assurément des répercussions directes sur la qualité du travail effectué. La passion d'une profession devient impérativement un loisir, une fonction qui procure du plaisir. Et c'est ainsi que, généralement, le réviseur perçoit son activité professionnelle.

Le réviseur n'est pas un expert de la langue. En vérité, il ne sait pas tout, mais il doute de tout. Ce trait de caractère l'incite à vérifier tout élément dont la justesse n'est jamais tenue pour acquise. Il faut impérativement que le réviseur conserve un état d'esprit interrogateur, hésitant et perplexe devant ce qu'il lit. En tout temps. Cela lui permet d'être alerte, même si, à première vue, l'ensemble d'un écrit s'avère irréprochable sur le plan linguistique. Il vaut mieux qu'un réviseur soit plus vigilant qu'insuffisamment. Ce n'est donc pas tant le savoir qui importe que la conscience du réviseur de ne pas tout savoir, car c'est ce qui l'incite tout naturellement à demeurer sur le qui-vive, à veiller en permanence lorsqu'il effectue une révision. D'une part, le réviseur s'appuie sur les connaissances acquises pour détecter ce qui est fautif, et ainsi apporter les corrections nécessaires. D'autre part, le doute amène le réviseur à s'interroger, à chercher, puis à effectuer la correction adéquate. Chaque mandat de révision représente un défi, et surtout la satisfaction d'un désir renouvelé d'apprentissage. Sa curiosité est donc déterminante.

Ainsi, de la lecture aux corrections, le professionnel de la langue est appelé à effectuer des recherches pour trouver la réponse et la justification d'une modification. Et c'est en faisant preuve de rigueur et de jugement qu'il y parvient. Car même lorsqu'il trouve la réponse à son problème, il ne se contente pas de l'appliquer tout bonnement. Il vérifie d'autres sources afin de confirmer ou d'infirmer ce qui a été trouvé. Souvent, le réviseur réfléchit avant même de suggérer ses modifications, à moins que l'erreur soit évidente, telle une simple faute d'orthographe d'usage.

En effet, le professionnel de la langue est un être qui pense **continument**. Il s'interroge sur la pertinence d'une modification, réfléchit, puis décide. Il n'émet donc pas une opinion lorsqu'il barde de rouge l'écrit en processus de révision, mais il révèle plutôt son raisonnement, le fruit de sa réflexion. Et il y a là une nette distinction entre les deux. L'opinion n'étant qu'un avis personnel, une assertion que l'esprit accepte ou rejette, alors que la réflexion représente le principe du raisonnement, car elle sous-entend un processus de retour de la pensée sur elle-même afin de vérifier et démontrer (ou justifier) ce qui est avancé. Le réviseur demeure sceptique tant qu'il n'a pas la certitude que la modification apportée ou suggérée est fondée.

Par ailleurs, cet éternel fervent de la langue possède des attributs bien spécifiques. Le réviseur linguistique a un «œil de lynx». Cette locution, au sens figuré, bien entendu, signifie qu'il discerne le moindre détail. Donc, rien n'échappe aux yeux d'un réviseur. Cette expression connue fait référence à un personnage de la mythologie grecque, Lyncée, qui possédait des yeux perçants lui permettant de voir au fond des mers et des rochers. C'était un don. Et tout comme lui, le réviseur a cette faculté particulière de détecter systématiquement les irrégularités dans un écrit. Un don, qui va au-delà des compétences acquises.

Le réviseur capte, détecte, repère et voit les erreurs. Il a cette facilité, cette qualité innée. C'est un être visuel. Il privilégie, tout naturellement, ce mode sensoriel dans son savoir-faire. Dans une situation d'apprentissage, c'est la recherche et la lecture qui priment. Le réviseur linguistique est d'un naturel curieux. En fait, non seulement il a un penchant pour les mots, mais également pour la recherche et l'acquisition de connaissances nouvelles. Il apprend incessamment. Ses lectures étant variées; ses recherches, fréquentes et inépuisables; ses consultations, nombreuses, le réviseur **connait** le bon usage des règles de la langue française, et à défaut de connaissances, il s'informe. Conscient de ses propres limites et faisant preuve d'humilité, comme nous l'avons déjà mentionné, le réviseur dispose de plusieurs ressources linguistiques auxquelles il se réfère aussitôt qu'une erreur potentielle sème le doute dans son esprit.

Outre les ouvrages de référence version papier, le réviseur consulte également divers sites Internet de référence qui traitent de la langue française et de ses difficultés. Dans le jargon des langagiers, il s'agit, par analogie, des bibles du réviseur. Une liste incontournable, mais certes non exhaustive se trouve en annexe. C'est à l'aide de ces éléments de base qu'il effectue son travail.

Donc, l'important n'est pas de tout **connaître**, mais simplement de savoir chercher, et surtout, de trouver. La crédibilité du réviseur linguistique, professionnel de la langue, repose particulièrement sur la pertinence de ses corrections. Il exerce son sens critique, son jugement, fait appel à ses vastes connaissances, et inéluctablement à ses ouvrages de référence. En fait, ces outils sont indispensables pour exploiter toute la richesse de la langue française écrite et, par conséquent, justifier et valider les corrections apportées ou suggérées.

Le réviseur est un langagier minutieux, doté d'une très grande capacité de concentration. La rigueur ne doit jamais faillir. Son sens de l'organisation aiguisé lui permet de mener plus d'un mandat de révision à la fois, et à chacun d'eux, il y a des étapes à franchir et des échéanciers, souvent serrés, à respecter. Sans compter que le travail s'effectue à la fois seul et en équipe. Le réviseur est un méticuleux. Il a le souci des détails. Sa mémoire lui permet de réduire le temps du processus de révision, car il détecte plus rapidement les irrégularités.

À ces attributs, s'ajoutent, forcément, des aptitudes rédactionnelles, sans quoi le réviseur linguistique ne pourrait nullement effectuer son travail. Ne serait-ce que pour procéder à des reformulations de phrases, le réviseur doit savoir écrire correctement, au-delà de la conformité orthographique, grammaticale ou typographique. Par ses lectures variées et ses recherches constantes, son vocabulaire est à la fois riche et inspiré. Par ailleurs, le réviseur détient également de très bonnes connaissances informatiques, nécessaires au traitement de texte, à la consultation de documents et à la recherche d'informations. Généralement, le réviseur linguistique utilise le suivi des modifications. Cette méthode permet à l'auteur d'avoir accès à trois versions différentes de son écrit. Soit, le texte original, celui écrit par l'auteur avant toutes les corrections effec-

tuées; le texte avec les marques de correction, bien identifiées et visibles par la couleur, incluant l'insertion des commentaires, interrogations ou suggestions en marge du texte; et enfin, au texte dans sa dernière version, intégrant les corrections apportées, sans qu'elles apparaissent à l'écran. De cette manière, le réviseur n'impose aucunement les modifications effectuées. L'auteur ou le rédacteur a le libre choix de valider ou non les corrections apportées. Bien évidemment, s'il manque la lettre s à un terme qui nécessite le pluriel, l'acceptation de la correction va de soi. Toutefois, l'auteur ou le rédacteur peut contester certaines décisions du réviseur. À titre d'exemple, un auteur peut vouloir absolument que le terme *box-office* ne soit nullement modifié par son équivalent français «succès de salle». Bien que le terme anglais soit utilisé de manière courante et compris universellement, il n'en demeure pas moins qu'il représente un anglicisme et qu'un terme équivalent en français existe bel et bien depuis 1991. Le réviseur, brillant second, propose, mais c'est l'auteur ou le rédacteur qui dispose.

Somme toute, il va sans dire que le réviseur linguistique a un intérêt marqué pour l'activité langagière. Plus que cela, il surveille les moindres signes d'évolution de la langue. Et puisque celle-ci évolue au gré du temps, elle exige, de la part du réviseur, un apprentissage constant ainsi qu'une adaptation immédiate.

CHAPITRE 5

L'orthographe moderne

«À l'heure d'Internet, le français doit
lui aussi simplifier son orthographe.
Il en va de sa survie.»

Aurel Ramat

Conscient de l'évolution de la langue à travers les siècles, le réviseur linguistique est **à l'affut**, non seulement de toute modification touchant les règles de base de l'écriture de la langue, mais également de l'apparition de néologismes, nécessaires pour décrire de nouvelles réalités ou pour définir des réalités empruntées de pays étrangers. Il en est donc bien informé. La plus récente réforme de la langue française écrite a été mise de l'avant en 1990.

En effet, elle a été proposée par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), à Paris, et approuvée dans toute la francophonie par les instances linguistiques compétentes, dont l'Académie française, l'une des plus anciennes institutions de France et, chez nous, l'Office québécois de la langue française (OQLF), organisme gouvernemental qui s'occupe des questions

linguistiques. Ces rectifications touchent quelques milliers de mots, soit environ 5 % des mots dans un dictionnaire usuel, et visent à supprimer des anomalies, des exceptions ou des irrégularités de la langue française écrite.

L'idée d'une nouvelle orthographe se base sur la conviction que la graphie de la langue française possède des incohérences qui doivent être réformées. Voici, dans les grandes lignes, en quoi consistent ces rectifications:

Les nombres composés sont systématiquement reliés par un trait d'union

EXEMPLES

Deux-cent-sept plutôt que *Deux cent sept*
Vingt-et-un plutôt que *Vingt et un*

L'accent circonflexe est supprimé sur les lettres *i* et *u* (sauf les exceptions)

EXEMPLES

Aout plutôt que *Août*
Ile plutôt que *Île*

La soudure remplace le trait d'union dans certains termes

EXEMPLES

Entretemps plutôt que *Entre-temps*
Portemonnaie plutôt que *Porte-monnaie*

Le tréma se place sur la lettre u,
et est ajouté dans certains mots

EXEMPLES

Aigüe plutôt que *Aiguë*
Gagüe plutôt que *Gageure*

Le second élément des noms composés du type
«préposition+nom» ou «verbe+nom» prend la marque du pluriel
lorsqu'ils sont au pluriel

EXEMPLES

Des ***gratte-ciels***
Des ***après-midis***

Accent grave, et non plus l'accent aigu, sur certains mots afin d'accorder
l'orthographe avec la prononciation, et sur les verbes conjugués au
futur et au conditionnel (sauf les exceptions)

EXEMPLES

Règlementaire plutôt que *Réglementaire*
Considèrera plutôt que *Considérera*

Les mots empruntés (dont les mots latins) sont accentués et se
forment au pluriel selon les règles qui s'appliquent aux mots français
(sauf les exceptions)

EXEMPLES

Des ***erratum***s
Marketing

Des anomalies sont éliminées dans certains termes

EXEMPLES

Ognon plutôt que *Oignon*
Nénufar plutôt que *Nénuphar*

C'est le seul mot en français dont le *ph* a été rectifié en *f*. Aucun autre *ph* n'a été touché. La rectification vient réparer une erreur, enregistrée en 1935, dans le *Dictionnaire de l'Académie française*.

Les termes avec une terminaison en *olle* et les verbes en *otter*, ainsi que leurs dérivés, s'écrivent avec une seule consonne (sauf les exceptions)

EXEMPLES

Grelotement plutôt que *Grelottement*
Balloter plutôt que *Ballotter*

Pour les verbes conjugués avec une terminaison en *eler* ou *eter*, ajout d'un accent grave et retrait d'une des deux consonnes (sauf les exceptions)

EXEMPLES

Renouveler: **Renouvèle**
Craqueler: **Craquèle**

Le réviseur linguistique, comme tout langagier, est appelé à **connaitre** toutes ces rectifications et à les appliquer si, bien évidemment, on le lui demande. Ce qui est rarement le cas. En vérité,

loin d'être actualisé et présent dans la pratique courante de l'écriture de la langue française, ce **renouveau** s'impose bien lentement.

En effet, ce nouvel élan linguistique a fait tout un tapage et est bien loin de faire l'unanimité. Il a soulevé, et encore aujourd'hui, un tintamarre de réactions, dont celle qui affirme que c'est un appauvrissement, un démantèlement, voire un **nivèlement** par le bas de la langue française. Certains l'ignorent donc délibérément, car plusieurs rectifications font qu'on y perd en couleur et en richesse. D'autres, vraisemblablement, la méconnaissent. Beaucoup hésitent, alors que bien peu l'adoptent couramment. Certains s'y opposent fermement, alors que d'autres ne sont tout simplement pas portés à l'utiliser. Quant aux tenants de ces rectifications, ils y perçoivent un renforcement, un rayonnement de la langue aux quatre coins du monde, facilitant ainsi l'apprentissage pour les nouveaux arrivants. Quelle que soit l'idée que nous nous en faisons, la langue représente notre culture, notre tradition, et son évolution représente une caractéristique d'une langue bien vivante.

Dans l'ensemble de la francophonie, l'orthographe moderne est encore largement ignorée. Les règles traditionnelles acquises et bien ancrées se perpétuent, laissant peu de place à l'intégration des rectifications orthographiques. La stratégie adoptée semble donc être celle de l'immobilisme. L'un observe l'autre. L'un attend l'autre. L'un hésite, l'autre s'interroge. Nombreux sont encore réfractaires, tant dans le monde de l'édition que dans celui de la presse écrite ou de la fonction publique. Cependant, même s'il a fallu attendre plusieurs années pour en arriver là, les rectifications orthographiques ont progressivement été intégrées, en totalité ou en partie, dans les ouvrages de référence, les dictionnaires de renom et les correcteurs informatiques. Tous des outils indispensables pour le réviseur linguistique quant à l'apprentissage et l'application de ces rectifications. Il n'y a donc que quelques acteurs, ici et là, qui sont passés de la théorie à la pratique, sans révolution aucune, avec succès, et surtout, sans que l'orthographe moderne du français n'entrave en rien la compréhension et la lisibilité de l'écrit, car les différences sont minimes et peu nombreuses. En intégrant les rectifications orthographiques, ces acteurs diffusent la nouveauté, voire la normalité

d’une langue écrite qui évolue, se transforme et s’adapte à de nouvelles réalités.

Bien entendu, nous pouvons discourir sur le fait que cette période de transition est nécessaire et tout à fait normale, car pour **emboîter** le pas dans une direction différente de celle qui est connue, il faut du temps. Beaucoup de temps, parce que l’être humain est généralement réfractaire au changement. L’habitude est rassurante, alors que le changement suscite des réactions d’insécurité, des résistances. Faire ce que l’on ne sait pas faire, voilà ce que signifie le changement, qui engendre forcément le déséquilibre ou l’hésitation. C’est pourquoi, fort probablement, il a été choisi par l’Académie française d’agir en douce en permettant l’usage des deux graphies. Cela signifie que la graphie traditionnelle n’est pas appelée à **disparaître**, du moins, jusqu’à ce qu’il en soit décidé ainsi, si décision il y a en ce sens, et que la nouvelle orthographe n’est pas obligatoire. Cependant, elle est bel et bien officielle, et surtout recommandée. En d’autres termes, l’usage est libre quant au choix entre l’orthographe moderne du français et l’ancienne sans qu’aucune erreur ne soit commise en optant pour l’une plutôt que l’autre. Peut-être qu’au fil du temps, comme par le passé, l’ancienne et la nouvelle graphie de certains mots subsisteront conjointement. Par exemple, bien qu’un mot puisse être moins courant qu’un autre, il y a bel et bien une coexistence entre ces termes: clé ou clef; cuillère ou cuiller; cacahouète ou cacahuète; pic-vert ou pivert; allo ou allô. Donc, les deux graphies sont acceptées. Cependant, la régularité est de mise. En adoptant les variantes de l’orthographe moderne du français dans un écrit, la constance nous semble primordiale, ne serait-ce que pour en assurer l’uniformité, soit une valeur absolue en matière de révision linguistique.

Simplifier la langue française, favoriser son rayonnement, faciliter son apprentissage tant aux francophones qu’aux allophones, bref, les rectifications permettent-elles cela? En quelque sorte, oui. Mais en ce qui concerne certaines règles, un peu moins. En fait, tout langagier serait d’accord pour dire que ce n’est pas tant l’orthographe d’usage que l’orthographe grammaticale qui donne

du fil à retordre dans l'écriture du français. Et c'est particulièrement l'accord du participe passé qui représente la plus grande difficulté de la langue française écrite depuis belle lurette. Les propos d'un critique littéraire et grand romancier français, André Thérive, cités par Joseph Hanse, lui-même grand littéraire belge, sont éloquentes et abondent en ce sens.

«Ainsi donc on pourrait soutenir que l'accord du participe passé ne sert à rien, ne plaît à personne et gêne tout le monde¹.»

Il est indéniable que pour encourager le rayonnement de la langue française écrite, une rectification des règles compliquées des participes passés aurait assurément été reçue et appliquée de manière unanime et fort probablement systématique. Sait-on jamais...

Finalement, bien que les rectifications amènent de nouvelles exceptions qui, au fond, ne semblent nullement simplifier l'usage de la langue française écrite, elles visent à éliminer les irrégularités, les incohérences et, par conséquent, à faciliter les règles de base de l'écriture d'une langue riche et fort complexe. Du moins, tel est le principe escompté.

¹ HANSE, J. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Bruxelles, Éditions de Boeck-Duculot, 1994, p. 637.

CHAPITRE 6

La langue française

«Aucune langue ne naît riche,
mais c'est l'usage qui l'enrichit.»

Jean-Marie Adiaffi

Il va sans dire, la langue française au Québec suscite toujours beaucoup d'intérêt. Et bien davantage lorsqu'il est question de l'usage d'anglicismes lexicaux, c'est-à-dire des emprunts à l'anglais, dans un écrit. D'autant plus s'il existe des néologismes tout à fait français. Selon le dictionnaire *Le Petit Robert*, l'emprunt en matière linguistique est un «acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue», et l'anglicisme, par sa définition, est une «locution propre à la langue anglaise». Voilà des définitions sur lesquelles il serait judicieux de s'arrêter un moment. Ne serait-ce que pour relire et soupeser chacun des mots. Ce phénomène d'emprunt linguistique à l'anglais s'effectue donc lorsque le français ne dispose pas de mot équivalent pour désigner une notion ou une nouvelle réalité. C'est ce à quoi l'emprunt est destiné. La langue française accueille un

mot anglais, pour pallier une lacune, c'est-à-dire «corriger ou résoudre de manière provisoire». Voilà tout.

Ce phénomène de l'emprunt en matière linguistique n'a rien d'inusité, bien au contraire, et il se déclare en présence de deux langues, dont l'une d'entre elles détient une plus grande influence linguistique. Ainsi, un rapport s'établit entre une langue prêteuse et une langue emprunteuse. Selon notre visage linguistique, les deux langues en présence sont le français, comme étant l'emprunteuse, et l'anglais, qui joue le rôle de la prêteuse. L'emprunt à l'anglais est donc acceptable, valable, utile, nécessaire et justifié tant qu'il n'existe pas de mot dans la langue française pour nommer une notion ou une nouvelle réalité. La langue française accueille un élément propre à la langue anglaise, qui vient simplement combler une lacune. Or, puisque la langue évolue, le phénomène de l'emprunt linguistique est inévitable. C'est un principe naturel et universel. Nous pouvons donc le considérer comme un enrichissement sur le plan linguistique. En d'autres termes, s'il n'existe aucun équivalent dans la langue de Molière, et qu'effectivement, certaines notions peuvent être intraduisibles en français, force est de constater que les emprunts deviennent nécessaires, et même incontournables. Pensons, entre autres, aux domaines technique, informatique et sportif. Nous ne pouvons les écarter systématiquement, et il serait tout aussi insensé de concevoir ces emprunts à l'anglais comme un envahissement ou une menace. En principe, tous les langagiers s'entendent sur ce point. C'est le simple bon sens.

Cependant, les emprunts à la langue anglaise qui ont été accueillis pour décrire de nouvelles notions ou réalités envahissent inutilement la langue française dès l'apparition de néologismes, soit des termes nouvellement créés. Encourager la création est certes beaucoup plus novateur, mais beaucoup moins aisé à faire accepter dans l'usage courant. Le terme emprunté étant déjà ancré dans l'habitude. Le néologisme ne devrait-il pas reprendre ses droits, prendre la place qui lui revient dans la langue française? Et cette dernière, ne devrait-elle pas restituer ce qu'elle avait juste emprunté pour pallier un manque qui n'en est plus un? Très souvent, par conformisme, l'emprunt persiste, et le néologisme a du mal à

s'intégrer. À cet égard, la vision de Jean Forest, auteur et professeur de langue et de littérature françaises est plutôt pessimiste.

«C'est qu'un terme nouveau, et Dieu sait qu'en deux cents ans ceux-ci ont abondé, s'incruste forcément dans l'esprit de celui qui l'entend pour la première fois. Les chances de l'expulser au profit d'un équivalent français sont à peu près nulles².»

Cela ne date pas d'hier que notre paysage linguistique est empreint d'anglicismes, et la tolérance à leur égard tient probablement à notre histoire et notre situation géographique. Ce qui peut **paraître** intolérable, fautif, d'usage abusif et superflu au Québec peut s'avérer tout à fait convenable ailleurs, comme en Europe francophone. Ce n'est un secret pour personne, l'anglicisme prend l'allure d'un importun, d'une menace au Québec, alors qu'en France, par exemple, ce n'est point le cas. Dans cet espace de la francophonie, les emprunts directs à la langue de Shakespeare ne semblent nullement menaçants, bien au contraire, ils sont monnaie courante. En fait, ils apparaissent même dans les communications officielles, telles que la presse écrite ou l'édition.

Dans l'optique d'une révision linguistique ou d'une révision parallèle d'un manuscrit publié à la fois au Québec et en Europe francophone, les emprunts à l'anglais ont souvent préséance sur les équivalents français. En effet, même si le réviseur détecte certains anglicismes et trouve l'équivalent en français, il doit, fréquemment, «accommoder» l'Europe francophone, voire la France. Même si un néologisme est en usage au Québec, approuvé et recommandé par l'OQLF, mais que ce terme n'est nullement d'usage dans le milieu linguistique européen, le réviseur linguistique doit prendre en considération les cousins français et, par conséquent, l'emprunt à l'anglais est privilégié.

Enfin, l'OQLF nous informe que l'emprunt ne doit s'effectuer qu'en cas d'absolue nécessité. En d'autres mots, cela signifie que l'anglicisme n'est justifié que si le français ne dispose pas d'un équivalent. Privilégier un terme anglais en présence d'un néologisme

² FOREST, Jean. *Anatomie du québécois*, Montréal, Éditions Triptyque, 1996, p. 296.

français est tout simplement inutile, à moins que ce dernier ne rende vraiment pas de façon satisfaisante l'idée voulue...

Par ailleurs, dans le monde des langagiers, il existe, bien curieusement, cette propension à utiliser la notion de «français international» ou de «français universel», ou encore de «français standard», autant de concepts pourtant abstraits, pour exprimer le modèle français utilisé en révision linguistique. Il y a lieu de s'y arrêter et de se demander pourquoi. Ce français existe-t-il formellement? Une langue peut-elle vraiment être internationale? Et représenterait-elle le modèle linguistique de référence? Pour que ce soit le cas, la langue française devrait donc, en principe, être comprise dans tous les pays faisant partie de la francophonie. Mais, elle ne l'est point. Ce qu'il conviendrait de dire, c'est que le réviseur doit s'assurer qu'un français non pas international, ni standard, ni correct, ni normatif, et encore moins universel, mais plutôt que le français en usage en France est celui qui prime, qui a préséance sur toute révision d'œuvres littéraires en français ou traduites en français, d'ouvrages publiés et vendus tant au Québec que dans les pays francophones d'Europe. Les adjectifs «international, universel, standard» qui qualifient le français sont tout simplement plus neutres. Bien entendu, il n'en demeure pas moins que dans le genre littéraire, c'est un français compris par tous, mais loin d'être un modèle hautement représentatif.

Conclusion

«Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
et les mots pour le dire arrivent aisément.»

Nicolas Boileau

La révision linguistique est un regard nécessaire et indispensable qui permet de repérer plus aisément les erreurs orthographiques, grammaticales et typographiques. Plus que cela, la révision linguistique permet d'assurer l'uniformité, la cohérence et la fluidité d'un écrit.

Le réviseur, ce brillant second, procède à une étape complexe alliant la lecture, la compréhension et la vérification de tous les éléments de correction. Il décortique le texte, le scrute, le remanie pour s'assurer de la qualité linguistique. Il ajoute des commentaires ou des suggestions lorsque la pensée de l'auteur ou du rédacteur lui semble incompréhensible ou équivoque, ce qui permet à ce dernier de reformuler ses propres idées et réflexions.

Même si le réviseur est un professionnel de la langue, qu'il possède un intérêt marqué pour l'activité langagière, il ne se veut nullement un expert. Le réviseur ne sait pas tout, mais il doute de tout. Il procède à une relecture en repérant les erreurs diverses. Le réviseur réfléchit, se questionne, cherche, trouve et apprend. Il utilise

des références pour justifier chacune des modifications effectuées dans un écrit. Dès qu'une erreur sème le doute dans son esprit, il se retourne vers ses bibles. N'empêche qu'un réviseur linguistique est reconnu, entre autres, pour son œil de lynx hors du commun, sa méticulosité, son sens critique et ses aptitudes rédactionnelles et de recherche. Autant de qualités intrinsèques pour remplir au mieux sa mission.

Généralement, le réviseur exerce son activité professionnelle à domicile, à titre de travailleur autonome. Il doit donc avoir un très bon sens de l'organisation dans le but de respecter les délais assignés, fréquemment urgents, et les règles imposées, parfois allant à l'encontre des règles du français. Il doit également avoir une aptitude à **maitriser** divers styles d'écrits. Voilà autant de caractéristiques indissociables de la profession de réviseur.

Outre la révision linguistique d'un texte rédigé dans la langue d'origine de l'auteur, nous avons également souligné l'aspect de la révision dans un mandat de traduction. Un travail un tant soit peu différent, car la révision d'un écrit traduit s'effectue dans le but de s'assurer que le transfert de sens a été respecté. Il s'agit donc d'une révision parallèle. Le réviseur compare le texte source avec le texte cible tout en procédant à la vérification de tous les éléments énumérés dans la partie *Les rudiments de la révision linguistique*.

Nous avons évoqué le fait que pour un réviseur, c'est de toute évidence la passion des mots, de l'écriture, de la langue qui le guide vers une telle profession. Ainsi, il participe au rayonnement de la langue française, une langue à la fois riche et complexe.

Par ailleurs, dans l'optique de rendre l'écriture de la langue de Molière plus accessible, elle a été rectifiée. Nous avons utilisé cette graphie, indiquée en caractères gras, et avons pu constater que la compréhension du texte n'en est nullement affectée, pas plus que sa longueur. Cependant, bien que recommandée et dite «simplifiée», l'orthographe moderne du français est tout de même délaissée au profit de la graphie traditionnelle et fortement ancrée. Cette réticence s'estompera-t-elle avec le temps? Rien n'est moins sûr...

Annexe

Voici une liste non exhaustive des bibles du réviseur linguistique.

Ouvrages de référence

L'art de ponctuer

Pour tout savoir sur les multiples règles d'utilisation de ces signes graphiques indispensables. Un vrai bijou en la matière.

Le bon usage

Un ouvrage qui présente des explications détaillées et de nombreux exemples en matière de grammaire française. Les registres de la langue y sont aussi présentés.

Le Multidictionnaire de la langue française

Un ouvrage volumineux qui expose une multitude de conseils linguistiques essentiels. Il met en évidence les anglicismes, les québécoismes, la féminisation des titres, la conjugaison, les synonymes, les homonymes, les archaïsmes, les marques d'usage, les

antonymes, les locutions, les formes fautives, les notes orthographique, typographique, syntaxique et grammaticale.

Le Petit Robert de la langue française

Ce dictionnaire décrit l'univers de la langue. Il convient aux professionnels du français écrit qui n'ont pas nécessairement besoin de la définition d'un terme, mais plutôt de son contexte d'utilisation.

Bescherelle

Trois ouvrages classiques qui regroupent la grammaire, l'orthographe et l'art de la conjugaison.

Précis de grammaire française

Un ouvrage pratique qui expose les règles régissant l'organisation des phrases simples et des propositions subordonnées.

Dictionnaire des cooccurrences

Ce livre pratique dresse les combinaisons appropriées d'adjectifs et de verbes avec les noms.

Le Ramat de la typographie

Ce guide expose, entre autres, les règles qui régissent les abréviations, les nombres, les coupures de mots, l'italique, la majuscule. Pour une meilleure homogénéité et présentation des documents écrits et imprimés.

Le Colpron, dictionnaire des anglicismes

Il regroupe, par ordre alphabétique, les formes fautives empruntées à l'anglais et indique les formes correctes en français.

Le grand glossaire des anglicismes du Québec

Cet ouvrage regroupe de nombreux anglicismes (environ 10 000) indiqués par catégories.

Le millepatte sur un nénufar

Voilà un tout petit ouvrage qui dresse la liste de la nouvelle orthographe du français. C'est la version contenant 2 000 mots rectifiés. Son titre en est un parfait exemple!

Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée

Cet ouvrage contient la liste complète des termes rectifiés (mots rares et techniques aussi). Environ 5 000 au total. Il indique aussi les règles de la nouvelle orthographe.

Nouvelle orthographe: la liste simplifiée

Cet ouvrage de poche est une référence simplifiée des règles de l'orthographe moderne du français.

Connaitre et maitriser la nouvelle orthographe: guide pratique et exercices

Un guide pratique avec exercices, corrigés, justifications et conseils.

Le Petit Robert des noms propres

Les noms propres ne s'écrivent pas de la même façon dans toutes les langues, d'où l'importance d'un tel ouvrage.

Le Guide du rédacteur

Ce guide constitue un outil de référence complet et s'avère un bon complément au *Ramat*.

Le français au bureau

Ce livre de référence linguistique présente, de manière très détaillée, les règles d'écriture tant sur le plan des communications professionnelles que des difficultés générales reliées à la langue française.

Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne

Cet ouvrage de référence présente, par ordre alphabétique, les principales difficultés sur le plan de l'orthographe, du vocabulaire et de la syntaxe de la langue française. À la fois dictionnaire et livre de grammaire.

Le Robert & Collins

Le dictionnaire bilingue de référence par excellence!

Sites Internet de référence

www.oqlf.gouv.qc.ca

Ce site présente l'Office québécois de la langue française (OQLF) et tous les liens qui s'y rattachent, dont le Grand dictionnaire terminologique (GDT) et la Banque de dépannage linguistique (BDL).

www.hec.ca/qualitecomm/chroniques/teleinfo/index.html

Ce site présente des conseils linguistiques très pertinents.

www.toponymie.gouv.qc.ca

Ce site de référence indique les règles d'écriture propres à la toponymie.

www.grammaire.reverso.net

Ce site indispensable présente, entre autres, la grammaire, la conjugaison des verbes, les règles d'accord, etc.

elsap1.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi

Dictionnaire virtuel des synonymes. Un outil pratique.

www.orthographe-recommandee.info

Ce site présente la nouvelle orthographe et ses règles.

www.btb.gc.ca

Voilà autant d'outils et de services linguistiques provenant du Bureau de la traduction, dont le *Rouleau des prépositions*, une référence indispensable pour **connaître** les prépositions en français qui conviennent selon l'adjectif, l'adverbe ou le verbe utilisé.

atilf.atilf.fr

C'est un dictionnaire de consultation électronique qui offre des définitions, des extraits littéraires où **apparaît** le mot recherché, l'étymologie, les synonymes, les antonymes, etc.

www.bescherelle.com/

Ce site offre un conjugueur, des quiz, des dictées, etc. Un excellent outil en ligne d'aide à la rédaction.

www.druide.com/points_de_langue.html

La section «Enquêtes linguistiques» présente des questions et réponses sur la langue française écrite.

www.radio-canada.ca/radio/francaisaumicro

Voilà un bulletin linguistique hebdomadaire et des jeux linguistiques enrichissants à consulter sans hésiter!

Bibliographie

BERCHOUD, Marie-Josèphe. *Écrire et parler le bon français*, Paris, Éditions de l'Archipel, 2004.

BOUCHARD, Chantal. *La langue et le nombril*, Montréal, Éditions Fides, 1998.

COMMISSION «FRANÇAIS ET INFORMATIQUE» *Correcteurs orthographiques et pédagogie du français*
[<http://users.skynet.be/ameurant/francinfo>] [En ligne].

LES CORRECTEURS. [<http://www.correcteurs.org>] [En ligne].

EVENE: TOUTE LA CULTURE. [<http://www.evene.fr/citations>]
[En ligne].

CONTANT, Chantal, et Romain MULLER. *Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe: guide pratique et exercices*, Éditions De Champlain, S.F. 2009.

DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2003.

FOREST, Constance, et Denise BOUDREAU. *Le Colpron: le dictionnaire des anglicismes*, Laval, Éditions Beauchemin, 1999.

FOREST, Jean. *Anatomie du québécois*, Montréal, Éditions Triptyque, 1996.

FRÉCHETTE, Denis. *Guide de l'écrivain*, Éditions Olographes, 2002.

HANSE, Joseph, et Daniel BLAMPAIN. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Bruxelles, Éditions De Boeck-Duculot, 1994.

LACHANCE, Ginette. *La révision linguistique en français*, Sillery, Éditions Septentrion, 2008.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Banque de dépannage linguistique*, 2004. [www.oqlf.gouv.qc.ca] [En ligne].

PHILOCOURS. [<http://www.philocours.com>] [En ligne].

RAMAT, Aurel. *Le Ramat de la typographie*, Éd. 2005 conforme aux deux orthographes, Montréal, Aurel Ramat éditeur, 2004.

RÉSEAU POUR LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE DU FRANÇAIS. *Le millepatte sur un nénufar: vadémécum de l'orthographe recommandée*, Montréal, Renouvo, 2005.

SILBERSTEIN, M. *Mémento typographique et instructions aux auteurs*, Éditions Syllepse, Novembre 2006. [http://www.syllepse.net/syllepse_images/divers/MementoTypoSyllepse.pdf] [En ligne].

STANKÉ, Alain. *Je parle plus mieux française que vous et j'te merde!*, Éditions Stanké, 1995.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE, 2010. [www.cce.umontreal.ca] [En ligne].

Au sujet de l'auteure

Issue d'une famille d'origine européenne, Elena a pris le chemin de l'école francophone à l'époque des lois linguistiques au Québec et, rappelons-le, à contre-courant de la majorité des enfants d'immigrants italiens. Ainsi s'amorce son apprentissage de la langue de Molière. Dès son jeune âge, elle développe un intérêt marqué pour la lecture et l'écriture.

Cet attrait s'accompagne, plus tard, d'une vive curiosité pour les questions d'actualité internationale. Elena choisit donc de s'inscrire à la faculté des Sciences politiques et obtient son baccalauréat, orientation Relations internationales, dans les années quatre-vingt-dix. Ce champ d'études avait ceci de particulier: les cours suivis exigeaient tous des travaux de recherche écrits, ce qui, par conséquent, lui ont permis de déployer certains attributs bien précis, soit la rigueur intellectuelle, l'esprit d'analyse et de synthèse, le sens critique, et surtout la facilité de jongler avec les mots, les phrases et les idées.

À la fin de ses études, elle décide de se consacrer à la création littéraire en alliant ses deux passions: l'écriture et les enjeux internationaux. Elle explore le milieu de l'édition. Elle devient coauteure d'un essai, l'une de ses plus belles expériences professionnelles, mais aussi l'une des plus difficiles. Par la suite, les adversités ont eu raison d'elle. Elle pose alors sa plume et en tire des leçons. Il était temps d'élargir son bagage de connaissances.

Dans ce parcours, elle entrevoit l'existence de la profession de réviseuse. Un défi qui allait rapidement être comblé au sein d'une institution d'enseignement universitaire. Elle explore cette activité professionnelle avec beaucoup d'intérêt, puis décide de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Gramm'art, une entreprise individuelle vouée aux services linguistiques, voit le jour. Elena se consacre alors à la lecture et la correction de communications d'entreprise, de pubs, d'articles journalistiques et de travaux d'études supérieures, et accepte des mandats de traduction grâce à l'appui de collaborateurs qualifiés dans ce domaine. Ses premiers pas lui ont permis d'acquérir le sens de la gestion et de l'organisation dans le contexte du télétravail, et surtout de consolider son aptitude tant dans la révision unilingue que la révision comparative.

Au bout de quelques années, une offre inopinée allait lui donner l'occasion d'élargir ses horizons dans son domaine de prédilection, soit d'effectuer la révision linguistique de manuscrits. Le milieu de l'édition venait raviver sa passion pour les écrits littéraires de langue française. Depuis, Elena s'adonne au contrôle de qualité linguistique d'écrits pour l'édition, tant littéraire que pratique.

Cette Italo-Québécoise dans l'âme, lectrice assidue et critique, a remis la main à la plume afin d'exposer ses réflexions sur cette activité professionnelle cognitive. Son essai, offert en édition numérique, brosse un portrait de ce que représente la révision linguistique.

Citadine pendant une bonne partie de sa vie, Elena vit maintenant au cœur des Laurentides. Elle adore le Québec, où il fait bon y vivre. Mais elle affectionne tout autant l'Italie, où elle envisage de posséder un pied à terre. Maman de deux trésors qui illuminent sa vie, des projets plein la tête, Elena poursuit avec enthousiasme son élan dans le domaine de l'écriture.

Sa passion de toujours...

Communiquer avec l'auteure

Adresse de courrier électronique

elena@grammart.com

Site internet

www.grammart.com

Twitter

ItaloQc

Pinterest

pinterest/italoqc

*Page dédiée à ce livre sur le site Internet
de la Fondation littéraire Fleur de Lys*

<http://manuscritdepot.com/a.elena.zuccolo.1.htm>

Bibliographie de l'auteure

Chine, Hong Kong 1997: un pays, deux peuples

Isabelle Couture et Elena Zuccolo

Éditions Quebecor, Outremont, Québec, 106 pages, 1994

ISBN 2890896463 / 9782890896468 / 2-89089-646-3

Fondation littéraire Fleur de Lys



Éditeur écologique

L'édition en ligne sur Internet contribue à la protection de la forêt parce qu'elle économise le papier.

Nos livres papier sont imprimés à la demande, c'est-à-dire un exemplaire à la fois suivant la demande expresse de chaque lecteur, contrairement à l'édition traditionnelle qui doit imprimer un grand nombre d'exemplaires et les pilonner lorsque le livre ne se vend pas. Avec l'impression à la demande, il n'y a aucun gaspillage de papier.

Nos exemplaires numériques sont offerts sous la forme de fichiers PDF. Ils ne requièrent donc aucun papier. Le lecteur peut lire son exemplaire à l'écran ou imprimer uniquement les pages de son choix.

<http://manuscritdepot.com/edition/ecologique.htm>

Achévé en

Avril 2013

Édition et composition

Fondation littéraire Fleur de Lys inc.

Adresse électronique

contact@manuscritdepot.com

Site Internet

www.manuscritdepot.com

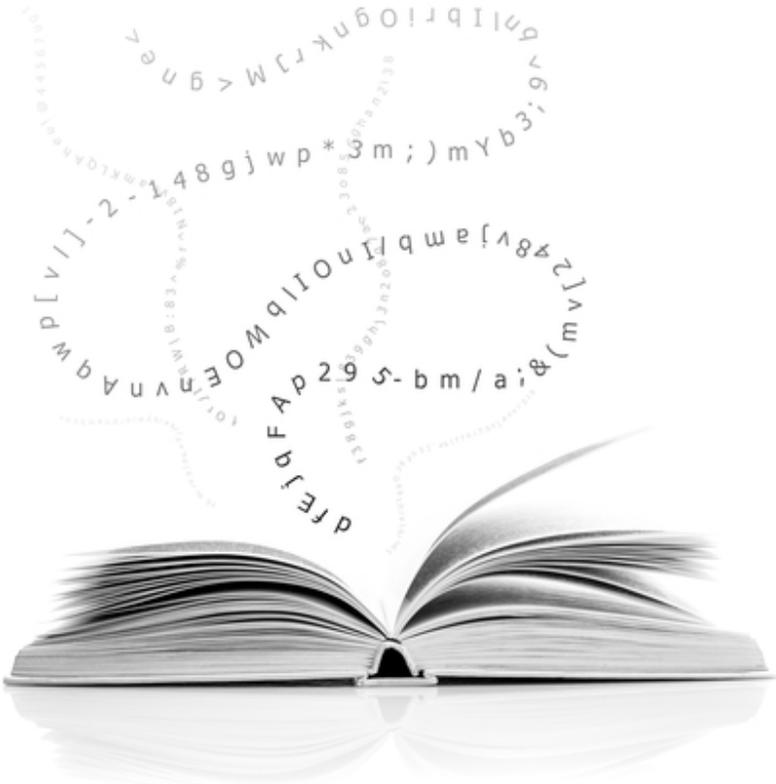
*Imprimé à la demande en format numérique
au Québec à compter de*

Avril 2013

Cet essai brosse un portrait de ce qu'est et devrait être la révision linguistique, en mettant en relief la rigueur et la passion qu'elle exige. Toutes les dimensions de cette activité cognitive et complexe sont abordées en détail et illustrées par des exemples. Plus qu'une profession, la révision linguistique est une passion pour les mots, l'écriture, la langue française.

La contribution originale de cet essai réside dans sa rédaction qui intègre l'orthographe moderne. Les termes rectifiés sont en caractères gras afin que le lecteur puisse les repérer aisément. Les langagiers, qui peuvent être amenés à travailler avec la nouvelle orthographe, pourraient avoir de l'intérêt ou de la curiosité pour cette démarche.

Finalement, cet essai est un bon point de départ pour ceux et celles qui veulent s'orienter vers cette profession. Il donne le **gout** d'aller plus loin.



Fondation littéraire Fleur de Lys

Éditeur libraire québécois à but non lucratif

<http://manuscritdepot.com/>

ISBN 978-2-89612-425-1